



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 février 2019

**Objet de la délibération**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A CARACTERE EXCEPTIONNEL ET  
RECURRENT ET ENVELOPPE OMS - ANNEE 2019**

Le vingt huit février deux mille dix neuf à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

**Etaient présents :**

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Katy BOUILLAUT, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Xavier POUREAU, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Marc LE BOUHART, Alain HASCOET, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Loïc RABIN à Yves GUYOT, Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Nadia SOUFFOY à Pascal LE LIBOUX, Julian PONDAVEN à Gwendal HENRY, Nolwenn LE ROUZIC à Michèle DOLLÉ, Jacques KERZERHO à Alain HASCOET, Martine JOURDAIN à Roselyne MALARDÉ, Michaël BEAUBRUN à Thierry FALQUERHO, Sylvie SCOTÉ à Fabrice LEBRETON

**Absent(s) :**

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame CORPART Claudine** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

**N° 2019.02.004****ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A CARACTERE EXCEPTIONNEL ET RECURRENT ET ENVELOPPE OMS - ANNEE 2019****Rapporteur : Philippe PERRONNO**

Les Commissions concernées sont d'avis d'attribuer aux associations et organismes décrits dans le document joint les subventions afin de les aider à financer leurs actions exceptionnelles ou récurrentes durant l'année 2019.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,  
**Vu** l'avis des Bureaux Municipaux en dates du 3 décembre 2018 et 4 février 2019,  
**Vu** l'avis de la Commission « Ressources » en date du 26 novembre 2018,  
**Vu** l'avis de la Commission « La Ville au Quotidien et au Futur » en date du 26 novembre 2018,  
**Vu** l'avis de la Commission « La Vie de la Cité et des Solidarités » en dates des 27 et 29 novembre 2018,  
**Vu** les dossiers de subventions déposés par les demandeurs,  
**Vu** le rapport présenté en séance du Conseil Municipal

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

→ **ATTRIBUE en 2 votes** les subventions décrites dans les tableaux joints,

- **Ensemble des subventions hors subvention ANACR**

Le Conseil adopte à l'unanimité ce vote

**Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0**

- **Subvention à l'ANACR**

Le Conseil adopte à l'unanimité ce vote

**Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 non votant : 3**

→ **DIT QUE** la dépense sera inscrite au Budget au compte : 6574.

**Le Conseil Municipal adopte cette délibération.**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

André HARTEREAU